



LA LETTRE

DE LA SOCIÉTÉ

D'ETHNOZOOTECHE

Patrimoines et savoirs en élevage

.....juillet 2021

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose »

Pourquoi une citation du philosophe anglais Francis Bacon (1561-1626) en titre d'un éditorial de « La Lettre de la Société d'Ethnozootechnie » ? Tout simplement parce que les mœurs humaines, hélas, ne semblent guère s'être bonifiées depuis le XVII^e siècle, en particulier de nos jours lorsqu'il est question d'élevage.

En voici un exemple parmi d'autres. Il ne passe guère de semaine sans que l'on puisse lire dans la presse écrite ou entendre à la radio ou à la télévision l'ineptie suivante : la cause de la déforestation de l'Amazonie, ce « poumon du monde » (autre ineptie), est l'alimentation du bétail. Pourquoi est-ce une ineptie ? Parce que, si la cause principale de la déforestation en question est bien l'extension inconsidérée de la culture du soja, cette plante est un oléagineux qui sert d'abord à l'alimentation humaine sous forme d'huile et de divers autres produits : « lait » de soja, « yaourts » de soja (sans commentaire...). Ce que le bétail consomme, ce sont les tourteaux de soja, c'est-à-dire les résidus de la trituration de cette plante pour en extraire l'huile – résidus qui sont impropres à l'alimentation humaine et qui, par conséquent, resteraient inutilisés et viendraient grossir la masse de nos déchets s'ils n'étaient pas utilisés pour nourrir le bétail.

Donc, non, l'élevage n'est pas la cause de la déforestation de l'Amazonie. Toute la question est maintenant de savoir si ceux qui profèrent cette ineptie se trompent ou bien mentent délibérément. De nombreux exemples pris dans la presse écrite, radiophonique ou télévisée, montrent que l'on peut légitimement s'interroger à ce sujet (pour ne citer qu'un exemple récent, voir le soi-disant documentaire sur la déforestation de l'Amazonie diffusé dans la seconde partie de l'émission « C Politique » du 24 janvier 2021 sur la 5).

Les questions qui se posent ensuite sont les suivantes : comment faire et à qui se fier, dans ce contexte où même la presse d'information n'est plus fiable ni crédible, pour répondre avec honnêteté et exactitude aux interrogations du grand public ? Comment et auprès de qui plaider en faveur de l'élevage et des éleveurs ? Comment et à qui expliquer les bienfaits que l'on peut raisonnablement attendre d'eux – pour l'alimentation humaine, pour l'entretien de paysages ouverts, pour la préservation des prairies captatrices du CO₂ atmosphérique, pour la fumure naturelle des sols, etc., tous services écosystémiques qui compensent largement l'effet de serre dû à l'émission de CH₄ – sans être aussitôt dénoncés comme de dangereux lobbyistes à la solde d'infâmes intérêts particuliers ?

Eh bien, puisque l'on ne peut compter sur personne d'autre que sur nous-mêmes, voici la solution : tirer *Ethnozootechnie* à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires à mettre en vente dans tous les kiosques à journaux et autres points-presse !

D'où, pour terminer, cette autre citation : « On ne fait rien de sérieux si l'on se soumet aux chimères. Mais que faire de grand sans elles ? » (André Malraux).

Jean-Pierre Digard

1 – ACTUALITES SEZ

Assemblée générale statutaire : 2 juin 2021 : son compte rendu est joint à la Lettre.

Report de la journée d'étude de printemps : Jubilé de la SEZ : compte tenu des incertitudes qui pesaient sur la possibilité de rassembler "en vrai" une audience potentiellement importante, la journée d'étude "jubilé" prévue le 3 juin 2021 a été reportée au printemps 2022.

Voyage annuel de la SEZ : il aura lieu dans le Jura du 15 au 18 septembre. Les participants habituels au voyage de la SEZ ont reçu les documents d'inscription. Contact Pierre Del Porto : pierre.delporto@gmail.com .

Journée d'étude d'automne 2021 -De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel (NAC) : cette journée organisée par Olivier LE GAL et Jean-François COURREAU se tiendra le 21 octobre à l'ENV d'Alfort.

In memoriam :

Nous avons appris les décès de :

Alexandre Ossadzow ; Ingénieur Général Honoraire des Ponts et Chaussées, et adhérent de longue date. Il participait souvent à nos journées d'étude et a écrit plusieurs articles pour notre revue.

Mouette Barboff : adhérente depuis de nombreuses années, elle a organisé en 2007 un mémorable voyage au Portugal, dont les participants parlent encore. Elle avait fondé l'association « L'Europe, civilisation du Pain » et elle venait de terminer un livre sur la « baguette » qui, à coup sûr, fera partie du dossier de demande d'inscription de celle-ci au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Publication :

Ethnozootecnie n°109 : La formation en génétique animale, l'organisation de la sélection, les races animales et la biodiversité. Ce numéro fait suite à la journée d'étude AgroParisTech / SEZ à l'occasion du cinquantenaire du CSAGAD (Cours Supérieur d'Amélioration Génétique des Animaux Domestiques), organisée par Étienne VERRIER et Xavier ROGNON, le 19 novembre 2020 en visio-conférence. Sommaire consultable sur le site internet de la SEZ, rubrique Revue Ethnozootecnie.

2 – MANIFESTATIONS

Juillet 2021

19^e congrès de l'association internationale des musées agricoles : 22 – 26 juillet

Il a lieu en ligne. <https://merl.reading.ac.uk/event/aima-2021-past-and-future-agricultures/>

Septembre 2021

Tech-Ovin : 8 -9 septembre

Il a lieu à Bellac. C'est le rendez-vous des acteurs du monde. www.techovin.fr

SPACE 2021 14 – 17 septembre

La 35^e édition du Salon international de l'élevage.se déroulera, au Parc-Expo de Rennes. www.space.fr

36^e Rencontre nationale des acteurs du pastoralisme : 15 – 17 septembre

Lieu : Marais de Brouage en Charente-Maritime, Contact : afp.pastoralisme@orange.fr

Octobre 2021

Journée de l'UMT SeSAM autour du pâturage : 1^e octobre

L'UMT SeSAM invite à une journée consacrée au pâturage des ovins, bovins et équins sur le site IFCE de Chamberet en Corrèze . <http://limesurvey42.idele.fr/index.php/242359?lang=fr>

Sommet de l'élevage : 5 – 8 octobre

Cette 30^e édition se tiendra à la Grande halle d'Auvergne de Clermont-Ferrand. www.sommet-elevage.fr

Salon de l'agriculture du Grand Est et de la Grande Région(AgriMax) : 27 – 29 octobre

La 10^e édition a lieu au parc des expositions de Metz Métropole – Grigy (Metz Est). <https://tout-metz.com/ev/agrimax-salon-agriculture-metz-2021>

Appel à communications ou à projets

Etude portant sur les chevaux présents dans les établissements équestres français : L'objectif de cette enquête est de recueillir des informations à l'échelle de la France métropolitaine sur les modalités de gestion des chevaux. Elle s'inscrit dans le cadre d'un doctorat financé par l'IFCE et la Région Bretagne.

<https://enquetes-partenaires-etudiants.univ-rennes1.fr/index.php/521956?newtest=Y&lang=fr>

Exposition

Mes années 1970, clichés de campagne (jusqu'au 19 septembre 2021) : Ecomusée de la Bintinais, route de Chatillon-sur-Seiche - 35200 Rennes. www.ecomusee.rennes@rennesmetropole.fr

3 – PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE NOS SOCIETAIRES

Histoire de mules – lettres d'un muletier ariégeois un peu cuisinier à un ami cocher Flamand. Olivier COURTHIADE, éditions du Pas d'Oiseau, juin 2021, 1120 pages, 13 euros. Cet ouvrage dispense 20 ans d'expérience avec des mules et des mulets. (<http://lepasdoiseau.fr/>)

Académie d'Agriculture de France : www.academie-agriculture.fr

La transition agroécologique : Quelles perspectives en France et dans le monde ? sous la direction de Bernard HUBERT et Denis COUVET, (2021) Presses des Mines, tome 1, 260 pages, 25 euros, tome 2, 186 pages, 25 euros. Le tome 1 dresse un état des lieux du concept de l'agroécologie et de sa situation actuelle dans le monde ; le tome 2 s'attache à définir les changements à promouvoir pour réaliser cette transition.

Nous avons reçu :

Centrale Canine magazine, n°211, mai/juin 2021, à noter au sommaire :

Dossier : la racialisation canine, première partie, Sophie Licari, pages 23-28.

Le souffle de la Neira, n°74, avril 2021, à noter au sommaire : suite de la biographie des ministres de l'agriculture sous la 5^e République (Dominique Bussereau) et du récit Les îles Kerguelen : des hommes et des moutons. Revue en ligne sur le site : www.brebis-noire-velay.org

L'âne bleu, n°112, avril 2021, à noter au sommaire : la vie de l'association et des nouvelles du refuge.

Sesame -Sciences Et Société, Alimentation, Mondes agricoles et Environnement, n°9 mai 2021 :

à noter au sommaire : <https://revue-sesame-inrae.fr>

Alternatives à la viande : de promesses en controverses,

Chèvres : la renaissance de la Rove et ces chèvres férales qui ont pris le maquis.

Notre sociétaire Jean-Noël Passal a constitué un dossier sur les chèvres férales. Document en ligne sur site internet de la SEZ.

4 - BIBLIOGRAPHIES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION (FILMS - INTERNET)

Ouvrages :

Bergers et moutons de la Crau à l'alpe – Pastoralisme ovin et transhumance de la Préhistoire à nos jours : Sandrine KRIKORIAN, éditeur Boooks on demand, mars 2021, 450 pages, 38 euros. Ce livre invite à découvrir le caractère exceptionnel de cet élevage et de cette vie si particulière et unique en Europe. De la même auteure, une collection de trois livres numériques sur la transhumance en pays d'Arles durant la seconde guerre mondiale. Le tome 3 vient de paraître.

<https://www.bod.fr/librairie/la-transhumance-ovine-et-bovine-entre-savoie-et-bouches-du-rhone-crau-et-pays-darles-durant-la-seconde-guerre-mondiale-1942-sandrine-kr-9782322256860>

Abécédaire un peu vache des alpages : Guillaume LEBAUDY, éditions Glénat, mai 2021, 192 pages, 19,95 euros. Ethnologue et ancien directeur de la Maison du berger, l'auteur décrit avec malice et précision 140 mots des alpages et des bergers.

BARBARIES – Bien-être-animal, il est urgent d’agir : Loïc DOMBREVAL, éditions Michel Lafon, avril 2021, 190 pages, 12 euros. Elu député LREM des Alpes maritimes en 2017, l’auteur, par ailleurs vétérinaire, est le rapporteur de la loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance et adoptée en janvier dernier par l’Assemblée nationale. Dans cette ligne, il publie "Barbaries", un livre-manifeste pour le bien-être animal.

L’extinction de l’homme – le projet fou des antispécistes : Paul SUGY, Tallandier Essais, mai 2021, 208 pages, 17,90 euros. Paul Sugy éclaire, tout en évitant les amalgames et les réductions hâtives, le projet d’une déconstruction de la notion d’humanité. L’antispécisme est moins selon lui une défense de l’animal qu’un réquisitoire contre l’homme.

Qui sauver ? L’homme ou l’animal ? Sur la dissolution des frontières entre l’homme et l’animal : Jacques RICOT, éditions Mame, mars 2021, 214 pages, 16,90 euros. Écrit par un philosophe spécialiste d’éthique, cet ouvrage clair et très bien informé propose un état des lieux impartial et équilibré sur la question du statut à accorder aux animaux.

L’élevage des chiens et des chats – un manuel au service des futurs professionnels : ouvrage collectif, Monique VARINIER (coordination éditoriale), educagriéditions, juin 2021, 350 pages, 27 euros. Rédigé par des formateurs de l’enseignement agricole, il est organisé en huit chapitres en cohérence avec les préoccupations de l’éleveur ; il est enrichi par un site compagnon constitué de ressources complémentaires.

Un photographe hors cadre : Alain LAURIOUX et le Cadre noir, la librairie IFCE, 2021, 190 pages, 30 euros. Recueil de photos des écuyers et de leurs chevaux pris par celui qui fut pendant trente ans photographe et régisseur des galas du Cadre noir de Saumur.

Chats en cases, entre histoire de la BD et histoire de l’animal : Philippe. DELISLE (dir.), Karthala éditions, 2021, 284 p. (22 €). L’ouvrage multiplie les exemples, en évoquant aussi bien la BD franco-belge que les comics et les mangas, et favorise les approches les plus diverses, en mobilisant des historiens de la BD et de l’animal, mais aussi des littéraires et des "stripologues".

Magazines, dossiers de presse

Fourrages n°245 mars 2021 : Fourrages et pastoralisme ; à noter au sommaire :

Les grands traits de l’élevage pastoral aujourd’hui en France, M.B. Nozières-Petit, F. Launay, L. Etienne, C.H. Moulin.

Economie rurale n°374, octobre-décembre 2020. C’est un numéro spécial consacré à la filière équine française et à sa diversité.

IFCE, lettre d’information n°92, mai 2021 : la newsletter *Avoir un cheval* propose un focus sur la médiation équine ; définitions, exemples illustrés d’activités assistées par le cheval dans la prise en charge de certaines maladies ou auprès de personnes aux besoins particuliers et leurs effets... www.ifce.fr

INRAE – Productions animales, vol. 33, n°4 (2020) ; à noter au sommaire :

Elevage de précision : de nouvelles informations utiles pour la décision ? P. Faverdin, C. Allain, R. Guatteo, N. Hostiou, I. Veissier, pages 223 – 234. Les nouvelles techniques dites de l’élevage de précision foisonnent. Elles fournissent de très nombreuses données et informations à l’éleveur, certaines nouvelles, mais cela aide-t-il l’éleveur au quotidien à prendre ses décisions et y adhère-t-il facilement ? Quelles conditions faut-il réunir pour y parvenir...

Des liens pour accéder aux documents suivants :

Rapport du CGAAER n° 20074 : Production et commercialisation des produits locaux : le CGAAER a été chargée d’évaluer la réalité et la pérennité de cette demande nouvelle. Par ailleurs, la mission a étudié l’opportunité de donner une définition au produit local et la possibilité de faire évoluer le droit européen de la commande publique pour autoriser l’approvisionnement de la restauration collective en produits locaux. Pour en savoir plus : [Production et la commercialisation des « produits locaux »](#)

Découverte du gène des quatre cornes : Certains moutons ou chèvres ont quatre cornes au lieu de deux. On retrouve de ces spécimens dans certaines races de chèvres comme la provençale. Des résultats de travaux de

recherche sur les causes génétiques de cette curiosité morphologique montrent que les animaux polycères portent tous une mutation affectant le même gène HOXD1 qui a pour fonction de délimiter la surface de l'endroit où les cornes peuvent pousser de part et d'autre de la tête. Lorsque ce gène est muté, la surface s'agrandit, ce qui aboutit à la scission des bourgeons des cornes au cours du développement embryonnaire et, par conséquent, à la pousse de cornes surnuméraires. <https://www.inrae.fr/actualites/chevres-moutons-quatre-cornes-mystere-resolu>

Recensement des chiens de protection : Il se veut une première étape pour mettre en place une sélection et mieux raisonner les accouplements en privilégiant les lignées aptes à bien protéger les troupeaux et à travailler facilement avec l'éleveur. La structuration de la filière chiens de protection passe aussi par l'élaboration d'une Charte nationale de bonnes pratiques d'élevage des chiots destinés à la protection des troupeaux. Véritable mode d'emploi, ce guide de 32 pages explique comment bien choisir les parents reproducteurs, comment nourrir les chiots, les soigner ou les familiariser avec l'humain et le troupeau. (Newsletter Réussirlachèvre 29/03/2021) idele.fr/domaines-techniques/sequiper-et-sorganiser/chiens-de-troupeau.html

Polyculture élevage : « Le couplage animal-végétal sur une exploitation n'est pas une fin en soi ! C'est un moyen pour mieux résister aux aléas climatiques et économiques », analyse Pierre Mischler, chef de projet à l'Institut de l'Élevage lors d'une intervention, le 27 janvier, au sujet du projet Casdar Red-spyce..(dépêche TNC 15/04). <https://www.gis-relance-agronomique.fr/Journees-CASDAR/Journee-Casdar-2021>

Enquête « végétariens et flexitariens en France » : FranceAgriMer a réalisé une enquête sur l'évolution des pratiques alimentaires auprès de 15 000 Français. D'après cette enquête dévoilée le 20 mai, seuls 2,2 % des Français se déclarent appartenir à un régime sans viande. 74 % se positionnent en tant qu'omnivores, tandis que 24 % se disent flexitariens. [:https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Etablissement/2021/VEGETARIENS-ET-FLEXITARIENS-EN-FRANCE-EN-2020](https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Etablissement/2021/VEGETARIENS-ET-FLEXITARIENS-EN-FRANCE-EN-2020)

Charte des droits du vivant : elle a été proclamée le 26 mai 2021 au cours d'un événement international en lien avec le Programme Harmony with Nature de l'ONU. <https://www.univ-tln.fr/Charte-du-droit-du-vivant.html>

Rebaptisées PAT (protéines animales transformées) les farines animales devraient être autorisées pour l'alimentation animale en Europe d'ici fin 2021 : Le changement de nom est lié à la nature du produit ; seules entrent dans leur composition, les parties d'animaux destinées à la consommation humaine, et plus particulièrement celles écartées de la chaîne alimentaire (morceaux non nobles, viscères, gras, sang, pieds...). Cette nouvelle composition, très limitée, est censée exclure le « risque ESB ». Aujourd'hui autorisées dans l'alimentation des poissons, les farines animales pourraient être réintroduites dans celle des porcs et des poulets, mais pas de bovins en Europe en fin 2021. (source Conso-Globe 31/05) https://www.conso-globe.com/protéines-animales-transformées-farines-animales-cg?utm_source=newsletter_quotidienne&utm_campaign=news_quoti_du_2021-05-31

Bien-être animal au Royaume-Uni : Defra (Department for Environment Food & Rural Affairs, ministère de l'Agriculture) a lancé un nouveau plan d'action pour le bien-être animal. Il couvre les animaux de ferme, les animaux domestiques et la faune sauvage et vise à placer le Royaume-Uni en tant que leader mondial du bien-être animal dans l'ère post-Brexit. Parmi ces mesures figurent notamment l'interdiction de l'exportation d'animaux vivants pour l'engraissement et l'abattage et l'introduction de nouvelles mesures pour améliorer le bien-être pendant le transport. Le gouvernement s'est aussi engagé à veiller à ce que le bien-être des animaux ne soit pas compromis dans toutes les futures négociations commerciales. (Source Extrait Farm business Defra 12/05) Our action plan for animal welfare ('lien : site internet SEZ, actualités juin 2021)

Interbev NL n°40, mai 2021 : à noter au sommaire :

Un règlement européen pour contrer les dérives de la mondialisation : Le Think Tank de la Fondation Nicolas Hulot, Interbev et l'Institut Veblen ont publié un rapport constatant l'augmentation des importations européennes de produits alimentaires ne respectant pas les normes en vigueur au sein de l'Union (traçabilité, bien-être animal, substances toxiques, etc.), et la rupture de concurrence au détriment des agriculteurs européens. Ces trois organisations proposent un règlement européen garantissant l'application des normes européennes aux produits importés (« mesures miroirs »), pour éviter un nivellement par le bas des normes de production, en défaveur des consommateurs. [communiqué de presse de la Fondation Nicolas Hulot](#)

La France devrait promouvoir l'instauration de « clauses miroirs » dans les accords commerciaux de libre-échange lors de sa présidence de l'Union européenne en 2022, afin de vérifier si les normes sanitaires des produits agricoles importés sont équivalentes à celles du pays où ils arrivent. (dépêche AFP 18/05)

IDELE-PREMIERE

Parmi les différents articles de la Lettre en ligne de l'Institut de l'Elevage : www.idele.fr, à noter :

Idele

N°696 du 14 avril 2021

La laine un produit valorisable : Jusqu'au milieu du 19^e siècle, la laine a été une source de revenus importants pour les éleveurs. Puis peu à peu cette fibre naturelle a perdu de son intérêt au profit de la fibre synthétique. Cette fiche propose un tour d'horizon de différentes initiatives, des moyens, des problèmes rencontrés et des solutions mises en place pour mieux valoriser leur laine.

N°697 du 14 avril 2021

Elevage ovin : Vivre face à la prédation : Ce recueil de témoignages d'éleveurs et de techniciens ovins de la région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur, apporte un éclairage au niveau des impacts sociaux et psychologiques induits par la prédation et soulève des questions sur la durabilité de la production ovine.

N°698 du 28 avril 2021

Projet Clochète - Caractérisation du comportement et localisation des ovins et caprins grâce à des technologies embarquées : l'élevage pastoral de petits ruminants joue un rôle agro-écologique essentiel. Toutefois, ces exploitations sont soumises à une charge et des conditions de travail de plus en plus pesantes. Les nouvelles technologies peuvent permettre d'alléger et modifier le travail, rendant ainsi le métier d'éleveur plus attrayant. Le projet Clochète a permis de rédiger le cahier des charges d'un collier connecté associant un GPS. Cet outil d'aide à la localisation des animaux permettra notamment d'alerter en cas de sortie du territoire autorisé, d'avoir une meilleure connaissance des circuits de pâturage...

N°702, 28 mai 2021

Ecuries d'entraînement de trotteurs. Premiers repères technico-économiques 2020 pour une meilleure connaissance de ces systèmes.

5 – BREVES

Prix national pour l'agrobiodiversité animale 2021

Cette année, deux associations et un syndicat mixte sont récompensés pour leur engagement dans la sauvegarde et la valorisation de races agricoles françaises menacées de disparition :

1^o prix : La vache Bleue du Nord, centre régional des ressources génétiques des Hauts de France,

2^o prix : La vache Maraichine, association pour la valorisation de la race bovine maraichine et des prairies humides,

3^o prix : Le mouton de Belle-Ile, association Denvel ar Vro – Moutons des pays de Bretagne.

Communiqué de presse en ligne sur le site internet de la SEZ.

Brebis Nez noir du Valais : Une poignée de passionnés de cette race rustique suisse a créé, en mars 2020, une association pour établir un livre généalogique informel. Un recensement des détenteurs français de brebis Nez noir du Valais a également été amorcé. Aujourd'hui, l'association compte 40 adhérents. Elle espère atteindre 500 animaux inscrits d'ici 3 à 4 ans et a démarré le processus pour être officiellement reconnue par Races de France. (RéussirPâtre Newsletter 31/03/2021)

64 ours dans les Pyrénées : La population d'ours continue de progresser dans les Pyrénées. Selon le Réseau ours brun, 64 plantigrades ont été repérés en 2020, dont 16 oursons issus de neuf portées. Une augmentation de 10 % puisqu'il y en avait 58 en 2019. L'ours est responsable d'au moins 636 animaux tués ou blessés au cours de 369 attaques. L'Ariège paie le plus lourd tribut avec 326 attaques, devant les Hautes-Pyrénées (30) et la Haute-Garonne (13). (RéussirPâtre Newsletter 13/04/2021)

Chasse à la glu : elle a été définitivement jugée illégale par le Conseil d'Etat, le 28 juin.

Chèvre des Pyrénées : L'association Chèvre des Pyrénées a édité un recueil de 11 témoignages d'éleveurs. Il caractérise les aptitudes de cette race locale qui a failli disparaître et a été reconnue officiellement dans les années 90 (RéussirLachèvre Newsletter 12/04/2021) <http://www.chevredespyrenees.org>

Projet chevreau label : Dans la Drôme, le syndicat caprin travaille à la création d'un label rouge de chevreau lourd. Le projet est porteur d'espoir pour une filière moribonde. (RéussirLachèvre NL du 05/05).

Feu vert en Europe à l'utilisation des insectes dans l'agro-alimentaire : Les États membres de l'Union européenne viennent de voter l'autorisation de la commercialisation pour la consommation humaine de larves de vers de farine ; elle était autorisée jusqu'ici pour l'alimentation animale uniquement, (Source Consoglobe, Anton Kunin, 05/05/2021).

Les premiers poussins femelles sexés in ovo par Respeggt sont nés en France : l'entreprise germano-néerlandaise Respeggt a noué un partenariat avec le couvoir Novoponte, basé à Juigné-sur-Sarthe, où les premiers poussins femelles issus de sa méthode de sexage in ovo ont vu le jour ce lundi 7 juin après avoir été sexées le 25 mai. Le sexage automatique des œufs des souches pondeuses permettra de ne plus éliminer à l'éclosion les poussins mâles. On estime qu'environ 300 millions de poussins mâles sont tués chaque année dans l'Union européenne, dont au moins 45 millions en France. (RéussirVolailles 07/06).

Création de l'Observatoire de la protection des animaux de compagnie : installé le 28 mai à l'initiative du ministre de l'Agriculture, cet observatoire permettra de disposer en France de données consolidées sur le nombre d'abandons d'animaux et sur leurs principales causes. Elles seront analysées par le Centre national de référence sur le bien-être animal qui fédère les acteurs de la recherche, du développement et de la formation. Il rendra d'ici l'été 2021 ses premiers avis et recommandations. (Communiqué ministère de l'agriculture).

6 - DES DEPECHEES DU SITE AGRIMUTUEL A CONSULTER SUR : www.agrimutuel.com

Défense de l'élevage : Contre une « économie de destruction », il faut sauver le modèle français de la filière bovine : 143 parlementaires de tous bords réclament que l'Etat permette « aux éleveurs d'obtenir des prix couvrant, au moins, leur coût de production », dans une tribune au JDD. « La France compte, chaque année, 2 000 éleveurs bovins de moins. Et ce n'est pas seulement un drame humain. Avec la disparition des animaux dans nos paysages nous assistons à la disparition d'une part de notre identité culturelle commune fondée sur une agriculture familiale et une alimentation qui font encore la réputation de la France », soulignent ces parlementaires, (dépêche AFP 04/04).

Transport de bétail par bateau : Mis en lumière par le blocage du trafic sur le canal de Suez, le transport de bétail par bateau, notamment de l'Europe vers les pays du Moyen-Orient, concerne chaque année des millions d'animaux. En 2018, plus de 625 000 bovins et 2,2 millions de moutons et chèvres dont 56 % en provenance de Roumanie ont été exportés vivants par la mer depuis des pays-membres de l'UE vers des pays du pourtour méditerranéen.

Depuis des années des ONG dénoncent, avec d'autres organisations des infractions à une réglementation qu'elle juge par ailleurs insuffisante, des conditions de transport inadaptées dans des cargos vétustes, utilisés auparavant pour le transport de voitures et l'absence de suivi sanitaire à bord. Si autant d'animaux et non des carcasses sont expédiés pour nourrir les populations du Proche et du Moyen-Orient, ce n'est pas pour éviter des problèmes de conservation ou d'abattage rituel, affirme CIWF France. « la vraie raison est simple, ça coûte plus cher de procéder à un abattage en Europe ». En juin 2020, le Parlement européen s'est inquiété des « allégations de violation de l'application du droit de l'Union » dans le transport des animaux vivants et acté la création d'une commission d'enquête sur le sujet, pour une durée d'un an. (dépêche AFP 30/03).

Une dizaine d'ONG, dont Welfarm, demande à la Commission européenne de rayer l'Argentine, l'Australie, l'Uruguay et le Canada de la liste des pays autorisés à exporter de la viande chevaline vers l'Union Européenne pour cause de maltraitance. (dépêche AFP 16/04).

De son côté, le gouvernement néozélandais a annoncé que toutes les exportations de bétail de Nouvelle-Zélande par voie maritime seront interdites d'ici 2023. L'exportation d'ovins vivants par la mer étant déjà interdite depuis 2003, ce renforcement législatif concerne essentiellement l'élevage bovin et les 60 000 animaux expédiés en moyenne chaque année. (RéussirPâtre Newsletter 14 avril 2021)

Stockage du carbone dans le sol : La recherche française a mis au point un indicateur d'évolution du stock de carbone dans les sols agricoles, à vocation mondiale, qui permettra de mesurer la quantité de CO2

que peuvent absorber ou émettre les parcelles agricoles en fonction des systèmes de production choisis, a annoncé vendredi 9 avril l'Inrae. (dépêche AFP 10/04).

Relocalisation de l'alimentation : Pour les sénateurs de la commission des affaires économiques et de la commission du développement durable, la souveraineté alimentaire ne s'oppose pas à la durabilité du modèle agricole français, mais constitue au contraire un des leviers de cette durabilité. Le 19 mai, ils ont adopté un rapport d'information pour un modèle alimentaire français encore plus durable et encore plus local. (dépêche TNC 28/05). Rapport en ligne sur site internet de la SEZ.

Nouvelles technologies génomiques : Avec le développement des nouvelles techniques génomiques, la réglementation actuelle, qui les classe en tant qu'OGM, fait débat. Suite à un rapport de la Commission européenne, la nécessité de son évolution semble acquise. Dans ce cadre, le think tank Farm Europe propose plusieurs amendements. (dépêche TNC 26/05)

Prix des terres et des prés en 2020 : Si la crise sanitaire a ralenti le nombre de transactions, le prix des terres et des prés est reparti à la hausse pour atteindre en moyenne 6 080 €/ha. Déjà observé en 2019, l'écart se creuse encore entre les zones d'élevage et les zones de grandes cultures, Au final, le prix en zones de grandes cultures s'avère 66 % plus élevé qu'en zones d'élevage bovin. « il faudra trouver des solutions si on veut accompagner durablement la transition écologique souhaitée, qui repose sur l'équilibre entre les productions animales et végétales », prévient Emmanuel Hyest, président de la FNSafer. Le marché des parts sociales, non régulé, recule aussi mais reste important et menace toujours la compétitivité et la durabilité de l'agriculture française. (dépêche TNC 27/05)

Réguler le foncier agricole : Le ministre de l'agriculture a apporté le 25 mai son soutien devant l'Assemblée nationale à une proposition de loi de la majorité pour mieux réguler le foncier agricole, saluant « une étape décisive, nécessaire mais pas encore suffisante ». (dépêche.AFP 26/05)

Consommation de lait : Après 10 ans de recul, la consommation globale de lait a progressé de + 4,9 % en 2020. Cette augmentation est directement liée à la crise sanitaire qui a favorisé la prise de repas au sein du foyer, pendant les confinements et en télétravail. Sur l'année, 4 millions de petits-déjeuners supplémentaires ont été enregistrés par rapport à 2019, or ce repas représente 70 % du lait consommé en France. L'enjeu est désormais de maintenir cette tendance. (dépêche TNC 01/06)

Lutte contre la sous-nutrition : Les produits de l'élevage peuvent fournir des aliments riches en nutriments pour lutter contre la sous-alimentation responsable du retard de croissance d'environ 22 % des jeunes enfants dans le monde, fait valoir un rapport d'experts publié par la plateforme de l'ONU sur la nutrition. Ce rapport soupèse « les risques et les avantages » de ces produits (viande, œufs, produits laitiers) en vue d'un régime alimentaire « sain et durable ». Il entend « contribuer au débat parfois enflammé entre les personnes qui promeuvent les régimes uniquement à base de végétaux et ceux qui mettent en avant la consommation de viande ». (dépêche AFP 09/06)

Suppression progressive de l'élevage en cage des animaux: En réponse à l'initiative citoyenne européenne « [Pour une nouvelle ère sans cage](#) », les eurodéputés ont voté un texte demandant à la Commission européenne, qui a l'initiative des législations dans l'UE, de faire des propositions pour une suppression progressive de l'élevage en cage des animaux d'ici 2027. Dans le texte a également été ajouté un amendement demandant à la Commission de faire des propositions pour interdire le gavage des canards et des oies pour la production de foie gras. (dépêche AFP 10/06)

Remerciements aux sociétaires qui ont contribué à enrichir le contenu de cette Lettre
Pour une information plus complète, consulter le site de la SEZ : <http://www.ethnozootechnie.org>

Société d'Ethnozootechnie

- Président : Etienne Verrier, 16 rue Claude Bernard 75231 Paris 05 etienne.verrier@agroparistech.fr

- Secrétaire-Trésorière : Mariane Monod, 4 rue P. Brossolette 92300 Levallois-Perret, 01 47 31 27 89, marianemonod@gmail.com

Pour toute information à faire paraître dans la Lettre et sur le site : Louis Montméas, 70 B rue Béranger 21000 Dijon : louis.montmeas@orange.fr